

Mieux comprendre le handicap psychique pour mieux accompagner



Objectifs

Dépasser ses représentations sur les troubles psychiques.
 S'approprier les notions fondamentales du handicap psychique.
 Comprendre le fonctionnement psychique et les principaux troubles.
 Repérer la souffrance psychique et les situations conflictuelles.
 Ajuster sa communication et sa posture à la personne.



2 JOURS

06 et 07 avril 2021 à Loos
 16 et 17 sept. 2021 à Amiens

Pour une organisation dans votre établissement : nous consulter.



PUBLIC

Tous professionnels travaillant dans le domaine de l'accompagnement ou s'intéressant aux fondamentaux du handicap psychique.



PRÉ-REQUIS

Aucun



ANIMATION

Amélie Coisine
 Psychologue



GROUPE

Mini : 7 personnes
 Maxi : 15 personnes



TARIF

2400 € en intra
 300 €/pers. en inter
 Étudiants, demandeurs d'emploi : 160 € (sur justificatif)



Contenu

Déstigmatisation des troubles psychiques

- Les ressentis et affects face aux troubles.
- Défaire les mythes et les réalités.

Les repères de compréhension de la notion de handicap psychique

- Définition de termes : du normal au pathologique ; les implications de la loi 2005 ; le handicap psychique ; différenciation handicap psychique/handicap mental.
- Panorama des principaux troubles et la souffrance psychique : troubles psychotiques, troubles de l'humeur, troubles anxieux, syndrome de Diogène, troubles de la personnalité.

Adapter sa communication, sa posture et ses missions

- Les leviers et les freins à la communication.
- Les différentes formes de communication.
- La gestion des émotions et la fatigue de compassion.



Modalités pédagogiques

Apports théoriques.

Échanges autour de situations vécues par les participants.

Exercices.



Délai d'accès

Toute demande de devis est traitée dans les 10 jours ouvrés. Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en collaboration avec le commanditaire.

En cas de personnalisation du programme, une proposition vous sera transmise pour répondre à vos besoins spécifiques.

Modalités d'évaluation

Les compétences et aptitudes acquises par le stagiaire lors de la formation seront évaluées par le biais d'un questionnaire, des mises en situation ou d'exercices. Un document sera remis à l'issue de la formation.

